

LA RECOLTE DU "SAMEDI"

(I travers les journaux Parisiens.)

Après un assez long séjour au château, Boireau, prenant congé de la comtesse :

— Mais en partant, je voudrais emporter un souvenir de vous, quelque chose d'intime et qui ne soit pas banal.

Mais quoi ?

— Votre brosse à dents !

Le jour du terme, M. X... au bureau Rapineau :

— Vous avez l'air tout guilleret ?

— Oui, je viens de toucher mes loyers et je veux faire une petite débauche. Nous allons boire un back à nous deux !

— Ah ! mon cher, dit Calino à un ami qu'il rencontre sur le boulevard, que je suis aise de vous voir. Imaginez vous que l'on m'avait dit que vous étiez mort, et qu'il m'a été absolument impossible d'aller à votre enterrement. Vous ne m'en voulez pas, n'est-ce pas ?

Un curieux procès. — Un des plus fins avocats de Paris se rendait, l'an dernier, dans les bureaux d'une compagnie d'assurance.

— J'ai, dit-il au directeur, trois mille cigares valant un franc chacun ; voulez-vous me les assurer contre l'incendie pour une valeur de 3,000 francs ?

Le directeur accepte la proposition et délivre une police en bonne forme.

Au mois de février dernier, l'assuré se présentait au siège de la compagnie, réclamant 3,000 francs.

Les cigares sont brûlés, dit-il, faut me les payer.

— Nous n'avons pas eu connaissance de cet incendie, dit la direction, donnez nous des détails et des preuves.

— Parfaitement, reprend l'avocat ; j'ai fumé moi-même les 3,000 cigares ; en voici le certificat



PETIT AIDE FAIT GRAND BIEN.

signé par trois témoins honorables, les signatures sont légalisées.

La compagnie refusait de payer, l'avocat lui fait un procès. Le tribunal, constatant que la marchandise a été détruite par le feu, condamne la compagnie à s'acquiescer envers le demandeur.

Ces jours derniers, la compagnie attaquait à son tour l'avocat pour avoir, volontairement, mis le feu à une marchandise assurée. Ce délit étant sévèrement puni par la loi, l'avocat a été condamné à payer tous les frais qui se sont élevés à 6,000 francs.

On a beaucoup ri, ce jour-là, au Palais, et les rieurs ne furent point du côté de l'avocat.

Petit dialogue surpris au restaurant :

— Garçon, je ne peux manger ce potage !

— Bon, monsieur, on va vous le changer.

Le garçon emporte le potage et rapporte une autre portion.

Le client, au bout de quelques minutes :

— Garçon, je ne peux encore manger ce potage !

Alloé, le garçon appelle le patron. Celui-ci accourt, empressé.

— ???

Le client :

— Certainement non, je ne puis le manger... je n'ai pas de cuiller. Tête du garçon et du patron.

La marquise de Calinaux, à son médecin a ordonné de se baigner les yeux à l'eau chaude :

— Joseph, de l'eau bouillante... avec beaucoup de glace... il fait si chaud !

— Eh bien ! on en est votre rhumatisme au bras droit ?

— Parti, cher docteur. Pendant une heure, je me suis frotté énergiquement... le genou gauche, avec la mixture que vous m'aviez prescrite, et la douleur a disparu.

— Comment, le genou gauche ?

— Oui ; ce petit exerce ce a rendu à mon bras droit toute son élasticité !

Le docteur, à part :

— C'est bon à savoir

Au bureau militaire :

Un monsieur, qui n'a pas encore fait de service, se présente pour retirer son livret. On est en train de lui établir. L'scribe pose les questions selon le formulaire.

— Votre métier ?

— Professeur au collège de France.

Le scribe, continuant :

— Vous savez lire et écrire ?

Au baccalauréat :

Le professeur. — Je vais vous poser, monsieur, quelques questions sur la minéralogie. Veuillez me dire, je vous prie, où l'on trouve le plus de diamants ?

Le candidat d'un air convaincu. — Au Mont de Piété, monsieur.

Sur le boulevard, à "l'heure verte."

— Une absinthe, Contran ?

— Non, merci, il faut que je fasse mon "gourson" avant de dîner.

— ???

— Oui, mon "petit tour."

On parle du Métropolitain.

— Il ne se fera jamais, dit Calino.

— ???

— Si on le fait passer au-dessus des rues, c'est un projet en l'air. Si on choisit le parcours souterrain, c'est une affaire enterrée.

Relation de voyage en Afrique.

"Mes infortunés compagnons tués, salés et préparés pour la table du noir despote, mon tour était venu. Je voulus au moins, en vrai Français, exhaler mon âme dans un mot spirituel, et m'adressant au roi qui, déjà, mastiquait à vide en m'examinant :

— Sire, pourriez vous me dire la différence qu'il y a entre..."

— Je n'aime pas les imbéciles ! interrompit d'un ton sec la brute gorgée de sang.

"J'étais sauvé !"

UN SERMON A DOUBLE SENS

Bellurette. — As-tu entendu le sermon du Curé hier sur l'avarice ? Il ne l'a pas envoyé dire. Je serais curieux de savoir comment Trophaut l'a aimé.

Laferrière. Ça, c'est un peu drôle ! Je l'ai rencontré tout à l'heure, et il me demandait ce que tu en penses toi-même.

NOS CHÉRIS

PREUVE DE JEUNESSE



Edith. — Vous n'êtes pas vieille, vous madame Du Bois.

Mlle Dubois, (dépassant la quarantaine). — C'est vrai ; mais comment vois-tu cela ?

Edith. — C'est maman qui disait que tu es vieille comme l'église. Mais ce n'est pas vrai ; tu es toute fraîche. Quand on passe la main sur ta figure, la peinture n'est pas encore sèche comme sur l'église.

NOS CHÉRIS



La maman. — Nous serions tous des anges comme cela, si Adam et Eve n'avaient pas péché. Maintenant, dis-moi pourquoi le bon Dieu les a tous punis rien que pour une pomme ?

Lucien. — Parce qu'ils n'avaient pas attendu le dessert pour la manger.